



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES PEZENAS-AGDE**

SEANCE du 21 octobre 2020

DLB 2020/382

L'an deux mille vingt et le 21 octobre à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, à la salle du Foyer Rural de Nézignan l'Evêque, sous la Présidence de Monsieur Sébastien FREY, Président.

Date de la convocation : 15/10/2020
Affichage de la convocation : 15/10/2020

Présents : Gérard ABELLA, André ALBERTOS, Lucette ALBERTO, Claude ALLINGRI, Alice ARRAEZ, Philippe AUDOUI, Jean AUGÉ, Marie BALLESTERO, Stéphanie BARRAU, Mathieu BENEZECH, Louis BENTAJOU, Jean BLANQUEFORT, Jérôme BONNAFOUX, Stéphan BOYER, Didier BRESSON, Olivier BRUN, Jacques CANTAGRILL, Patrick CATHALA, Jordan DARTIER, Sandrine DENIER, Philippe ENJERLIC, Michel FARENC, Philippe FAURE, Sébastien FREY, Julie GARCIN SAUDO, Bertrand GELLY, Pierre ALAUX, Rémy GLOMOT, Didier GROUSELLE, Frédéric GUARNIERI, Chantal GUILHOU, Michel GUTTON, Vincent HUGOT-CONTE, Bernard ICHE, Blandine LAIRD, Georges LOPEZ, Ghislain TOURREAU, Claude MARCO, Pierre-Marie MARHUENDA, Marie-Hélène MATTIA, Carole MAUREL, Alain MAISONNEUVE, Martine VIBAREL, Séverine LOZANO, Christiane MOTHES, Christophe PASTOR, Marie-Laure LLEDOS, Gérard PERRIN, Christine PRADEL, Lionel PUCHE, Françoise QUEUX, Daniel RENAUD, Rachel SACCUCCI, André BOUDET, Pierre-Jean ROUGEOT, Jean ROUSSEL, Frédéric ROYE, Gérard MARTINEZ, Véronique SALGAS, Michel SALLES, Bernard SAUCEROTTE, Edgar SICARD, Jean-Louis THERON, Jean-Michel ULMER, René VERDEIL, Sylvian VIALE.

Excusés : Gérard ALLARD, Jean-Marie BOUSQUET, Francis BOUTES, Robert GELY, Joséphine GROLEAU, Caroline LEVANNIER, Laurence MABELLY, Fabrice MAURRAS, Françoise MEMBRILLA, Jean-René PENAS, Armand RIVIERE, Thierry ROQUE.

Secrétaire de séance : Pierre-Marie MARHUENDA

Objet : Lancement de consultation sous la forme d'appel d'offres ouvert pour la fourniture de bacs et accessoires afférents ainsi que de composteurs

Monsieur le Président indique que le marché en cours se termine en mars 2021 et qu'il est donc nécessaire de lancer une nouvelle consultation concernant la fourniture et livraison de bacs de collecte mais aussi de composteurs. Ces derniers viendront compléter la politique de déploiement de la collecte des biodéchets sur notre territoire en proposant une alternative à la collecte en bacs ou PAV.

Le marché, passé en appel d'offres ouvert sans mini ni maxi, sera alloté de la manière suivante :

- Lot 1 : Bacs classiques OM et Collecte Sélective : 300 000 €/an
- Lot 2 : Bacs Biodéchets avec réducteurs de cuve et bioseaux : 175 000 €/an
- Lot 3 : Puces et étiquettes informatiques pour équiper les bacs des lots 1 et 2 : 50 000 €/an
- Lot 4 : Composteurs individuels (plastique) : 50 000 €/an
- Lot 5 : Composteurs partagés (bois) : 40 000 €/an

Le marché sera passé pour une durée initiale de 1 an, renouvelable 3 fois, soit une durée totale de 4 ans.
Le montant estimatif annuel pour l'ensemble de la consultation est de 615 000€ H.T/an soit 2 460 000 € pour la durée maximale du marché.

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à lancer la consultation en appel d'offres ouvert « Fourniture de bacs et accessoires afférents ainsi que de composteurs », et à l'autoriser, dès lors que la CAO aura désigné le titulaire du marché, à signer ledit marché ainsi que toutes pièces y afférent.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours mois et an susdits.



Le Président,


Sébastien FREY

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 29.10.2020 et de sa publication le 29.10.2020

A Nézignan l'Évêque, le 29.10.2020